

CONSULTATION DE RÉFÉRÉ EN PHYSIOTHÉRAPIE

Date :

Coordonnées du vétérinaire référent :

Nom du vétérinaire :

Adresse de la clinique :

Mail :

Nom du propriétaire :

Téléphone :

Nom de l'animal :

Espèce :

Race :

Sexe :

Date de naissance :

Poids :

Motif de consultation :

Commémoratifs :

Examens et traitements déjà effectués :

Remarques éventuelles :

Prise en charge en physiothérapie :

→ Consultation initiale :

Elle consiste en un bilan global et va permettre de définir le protocole de physiothérapie :

- Examen clinique général, examen orthopédique (+/- neurologique)
- Évaluation de la douleur et de la mobilité de l'animal.
- Examen fonctionnel

A l'issue de cette consultation, le vétérinaire propose un protocole de physiothérapie adapté à l'animal (soins à la clinique et exercices à la maison), en accord avec les possibilités des propriétaires.

→ Séances de physiothérapie :

Plusieurs techniques sont proposées lors de chaque séance de physiothérapie. Le rythme et le nombre de séances sont définis avec les propriétaires et le protocole est ajusté à l'évolution de l'animal. Elles sont réalisées en présence des propriétaires, afin de lui transmettre des conseils adaptés.

Nous proposons différentes techniques :

- Techniques manuelles : massages, mouvements de kinésithérapie active et passive
- Travail de proprioception avec une plateforme d'équilibre, des ballons et des tapis
- Parcours intérieur ou extérieur avec Cavalettis
- Electrostimulation
- Marche sur tapis roulant sec
- LASER

→ Bilan :

Un bilan est systématiquement réalisé en fin de parcours, pour objectiver les progrès de l'animal.

